



n° 9
Novembre
2024



COMMUNE DE
VINDRY
sur Turdine



Sommaire

Édito.....	3
Actualité.....	4
Dossier.....	8
Zoom.....	9
Portrait.....	10
Nouveau sur Vindry / COR.....	11
Vindry autrefois.....	12
Associations.....	13
Conseil Municipal des Enfants.....	14
Infos pratiques / Peut mieux faire.....	15
Calendrier / Atout commerce.....	16

VIA | Vindry Infos Actus n°9, semestriel

Directeur de publication : Christian PRADEL

Rédaction : Didier FILET / Commission communication

Crédits photos : Commission communication

Conception graphique : Monika LAVAL – 06 98 84 91 51

Impression sur du papier recyclé : Imprimerie RIVIER

Édito

A un an et demi de la fin du mandat municipal, la quasi-totalité des investissements prévus en début de mandat sont soit faits, soit lancés. Maintenant, l'équipe municipale va se concentrer sur la bonne réalisation des projets en cours et mener à bien l'étude de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Vindry-sur-Turdine, qui a pour vocation de nous donner une vision à long terme de l'aménagement du territoire de la commune, en concertation avec la population, et avec tous nos partenaires.

Le dossier de ce numéro est consacré à la « démarche performancielle » de notre réseau d'éclairage public, qui constitue l'un des axes de notre politique de développement durable. En effet, cette démarche d'envergure, menée en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône (SYDER) est innovante et adaptée aux besoins de notre territoire.



Vœux du Maire

Rendez-vous pour les vœux du maire le dimanche 5 janvier à 11h00, salle de la Commanderie.

Elle apportera à la fois une meilleure qualité d'éclairage et donc du cadre de vie et une réduction substantielle de la consommation d'électricité. Je vous souhaite une bonne lecture et reste, avec toute l'équipe municipale, à votre service.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

*Votre maire à tous
Christian PRADEL*

Qui sont les agents communaux ?

La commune compte 59 emplois. Compté-tenu du temps de travail des agents, cela équivaut à 42 temps plein. L'accueil des enfants dans les écoles et pour les activités périscolaires représente environ la moitié des effectifs de la commune. Environ un quart des effectifs relève des services techniques (entretien des bâtiments et des espaces verts). Les autres agents occupent des fonctions administratives (comptabilité, urbanisme, état-civil...).

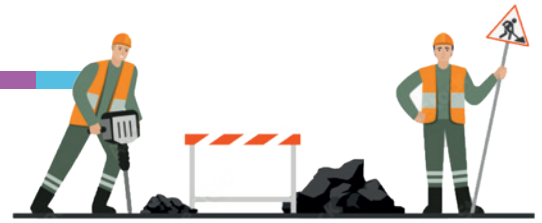
Les agents communaux sont tous associés à une catégorie, qui se réfère à un niveau hiérarchique (A, B et C). Les agents de catégorie C représentent environ 90 % de l'effectif. Environ les deux-tiers des agents sont des fonctionnaires, tandis que les autres sont des agents recrutés sur la base de contrats qui, le plus souvent, sont conclus pour une durée d'un an. Depuis la création de la commune nouvelle en 2019, le personnel s'est fortement renouvelé. Aujourd'hui, environ les deux-tiers des agents n'ont pas connu les anciennes communes.

La moitié des agents sont des Vindrynois. 23 % résident dans une commune limitrophe et les autres dans des communes plus éloignées. Les femmes représentent 74 % de l'effectif. La moyenne d'âge des agents est de 47 ans.

La collectivité cherche régulièrement des compétences, pour pallier des absences, répondre à un besoin ponctuel ou pour remplacer des agents mutés.



*Pour en savoir plus sur l'organisation de la collectivité, vous pouvez consulter l'organigramme des services communaux sur le **site internet de la commune** (rubrique « trouver un service » / votre **mairie, info et horaires**).*



Travaux de sécurisation

La municipalité de Vindry-sur-Turdine poursuit ses travaux d'aménagement de la traversée de Saint-Loup par la RD31 et de l'entrée des villages des Olmes et de Pontcharra-sur-Turdine afin de faire ralentir les véhicules entrant dans le centre-bourg.

Pour le village des Olmes, l'aménagement de l'entrée sud planifié dernier trimestre 2024, fait suite aux travaux réalisés en 2023 côté entrée nord et 2018/2019 pour le centre bourg afin de sécuriser et de pacifier la traversée du village par la RD338. Il comprend :

- 1 passage piéton
- 3 places de parking supplémentaires
- 1 plateau surélevé afin de faire ralentir les véhicules entrants et sortants de la zone urbanisée
- 2 radars pédagogiques déjà en place

L'aménagement du village de Pontcharra-sur-Turdine concerne :

- Entrée Nord (direction Saint-Loup) : 1 plateau surélevé rue Rollet (2025)
- Entrée Est (direction Saint Romain de Popey) : 1 plateau surélevé rue de Verdun (2024)
- Entrée Ouest (direction Tarare) : 1 plateau surélevé rue Jean Moulin (2024)
- Entrée Sud (direction Saint Forgeux) : divers aménagements (2025)
 - 1 écluse (passage sur une seule voie avec sens prioritaire) sous le pont SNCF
 - Plateaux surélevés au droit de la salle des fêtes et au bas de la rue de la Commanderie juste avant l'intersection avec la RD 33.
 - Suppression des écluses existantes inefficaces et gênantes pour les entrées charretières.

Une fois l'ensemble de ces travaux effectué, les centres-bourgs des Olmes et de Pontcharra-sur-Turdine passeront totalement en zone 30.

Pour le village de Saint-Loup, ce sont les abords de la mairie et de l'école qui sont sécurisés compte-tenu de la présence des arrêts de bus scolaires et des lignes régulières.

L'aménagement réalisé en octobre/novembre 2024 intègre :

- La création d'un plateau surélevé au droit de l'intersection avec la montée du bourg et devant la mairie/école.
- La mise aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » de l'arrêt de bus existant (sens vallée du Soanan - Tarare)
- La création d'un arrêt de bus pleine voie (sens Tarare - vallée du Soanan)
- Le déplacement du passage piéton existant
- La mise en place d'une signalisation zone 30 verticale et horizontale

Retrouvez plus de détails sur ces travaux et leur planification sur notre site internet.



Le montant des travaux de sécurisation sur l'année 2024 s'élève à 191 705 € TTC. Ces derniers bénéficient d'une subvention du Département du Rhône au titre des appels à projets pour 59 000 € et d'une participation financière pour effectuer les couches de roulement de 33 408 €.



Traboule

La création d'une traboule réservée aux piétons entre la rue Pierre Morel et l'impasse Jules Ferry à Pontcharra-sur-Turdine, permettra notamment de relier la résidence seniors «les Tilleuls» et l'école Sainte Anne à la place Jean XXIII (place de la mairie et de l'église) où se situent de nombreux commerces.

Ce projet consiste à aménager un passage existant desservant plusieurs logements et à créer une ouverture côté impasse Jules Ferry.

Les travaux principaux sont :

- Habillage des murs et du plafond,
- Réfection du sol
- Ouverture dans un muret afin d'assurer la continuité de circulation piétonne
- Éclairage de cette traboule par des luminaires basse consommation

Une fresque murale, réalisée par une association locale, viendra illustrer ce passage afin de rappeler le passé de ce lieu qui était, comme l'indique une inscription au-dessus de l'entrée de cette future traboule, des « Écuries et Remises ».

Autrefois, les nombreux voyageurs empruntant la voie royale (RN7) laissaient leurs chevaux à l'écurie et dormaient le plus souvent dans la remise à foin.

Le début des travaux est prévu 4^e trimestre 2024.

Reclassement «3 fleurs» de la commune de Vindry-sur-Turdine



Depuis 2003, le village de Saint-Loup avait le prestigieux label « 4 fleurs » décerné par le Comité National des Villes et Villages fleuris (CNVVF). C'est la plus haute distinction.

Avec le regroupement des 4 villages, ce label a été décerné à Vindry-sur-Turdine en 2023 avec toutefois des recommandations. Il est nécessaire de rappeler que Pontcharra-sur-Turdine et Dareizé avait « 1 fleur » tandis que les Olmes n'avait jamais fait de demande. Cet été, le jury est passé et a décidé de reclasser au niveau « 3 fleurs » la commune de Vindry-sur-Turdine.

Le jury a salué le travail de mise en valeur du patrimoine végétal (les nouvelles plantations en harmonie avec les couleurs des façades par exemple). Il a apprécié la gestion environnementale (végétalisation des places et des trottoirs, ruche pédagogique, protection de la biodiversité avec le syndicat de rivière, fauches tardives, récupérations des eaux pluviales...). Vindry-sur-Turdine est une jeune commune, le jury a mis en avant les efforts de valorisation et d'harmonisation de l'espace public (ravalement de façades, modernisation du mobilier urbain, effacement des réseaux, travaux d'accessibilité...), et la mise en œuvre d'une gestion différenciée.

La labellisation dépend de critères bien différents depuis quelques années. Ainsi, le fleurissement proprement dit ne compte plus que pour 30 % de la note. Les communes doivent prendre en compte l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. Les désherbants chimiques sont interdits. Les plantations annuelles doivent être limitées car très gourmandes en eau. Il est nécessaire de créer des parcs paysagers, des cheminements doux, de paysager les zones d'activités. Les réseaux doivent être enterrés, les publicités limitées, les façades entretenues. Tout doit être mis en œuvre pour donner un cadre de vie agréable à la population.



Zoom sur le service Enfance

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Accueil de loisirs extrascolaire

L'accueil a ouvert 3 semaines en juillet avec une moyenne de 72 enfants par jour. Au programme : spectacle de magie, spectacle et atelier bulles géantes, sortie au Bois des lutins, Escape Game et jeux coopératifs.

Les prochaines ouvertures de l'accueil de loisirs extrascolaire auront lieu chaque 1ère semaine des petites vacances (hors vacances de Noël) et au mois de juillet. La semaine des vacances d'octobre affiche complet et offrira une découverte inédite aux enfants avec une animation de light painting.

Accueil de loisirs du mercredi

Pour sa seconde année d'ouverture l'accueil de loisirs du mercredi affiche complet avec une augmentation des fréquentations pour cette rentrée : en moyenne une soixantaine d'enfants sont accueillis chaque mercredi. Au programme : ateliers nature avec le jardin pédagogique réalisé par Thierry Giraud Rauch et les enfants, confection de gâteaux à la cuisine centrale de Pontcharra avec le chef cuisinier Christophe Rostaing, découvertes sportives avec le Tchoukball.



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, ce sont 596 enfants scolarisés dans les 7 écoles de la commune et 523 enfants inscrits aux services périscolaires.

Les deux nouveaux sites de restauration : Pavillon Salanon pour les maternelles et CP du Groupe scolaire Salanon à Pontcharra-sur-Turdine et le Mille Club pour les enfants scolarisés à l'école A. Sylvestre de Dareizé ont ouvert. Ces sites dotés d'équipements de restauration et de mobilier neuf permettent un meilleur accueil et une prise en charge des enfants pendant la pause méridienne.

VIA EXPRESS



A VOS AGENDAS !

Philippe Meirieu de retour le mercredi 9 avril à 19h00 à la salle des fêtes des Olmes !!
« A l'heure des neurosciences et de l'intelligence artificielle a-t-on encore besoin d'éducation ? »



Élaboration du premier PLU de la commune nouvelle

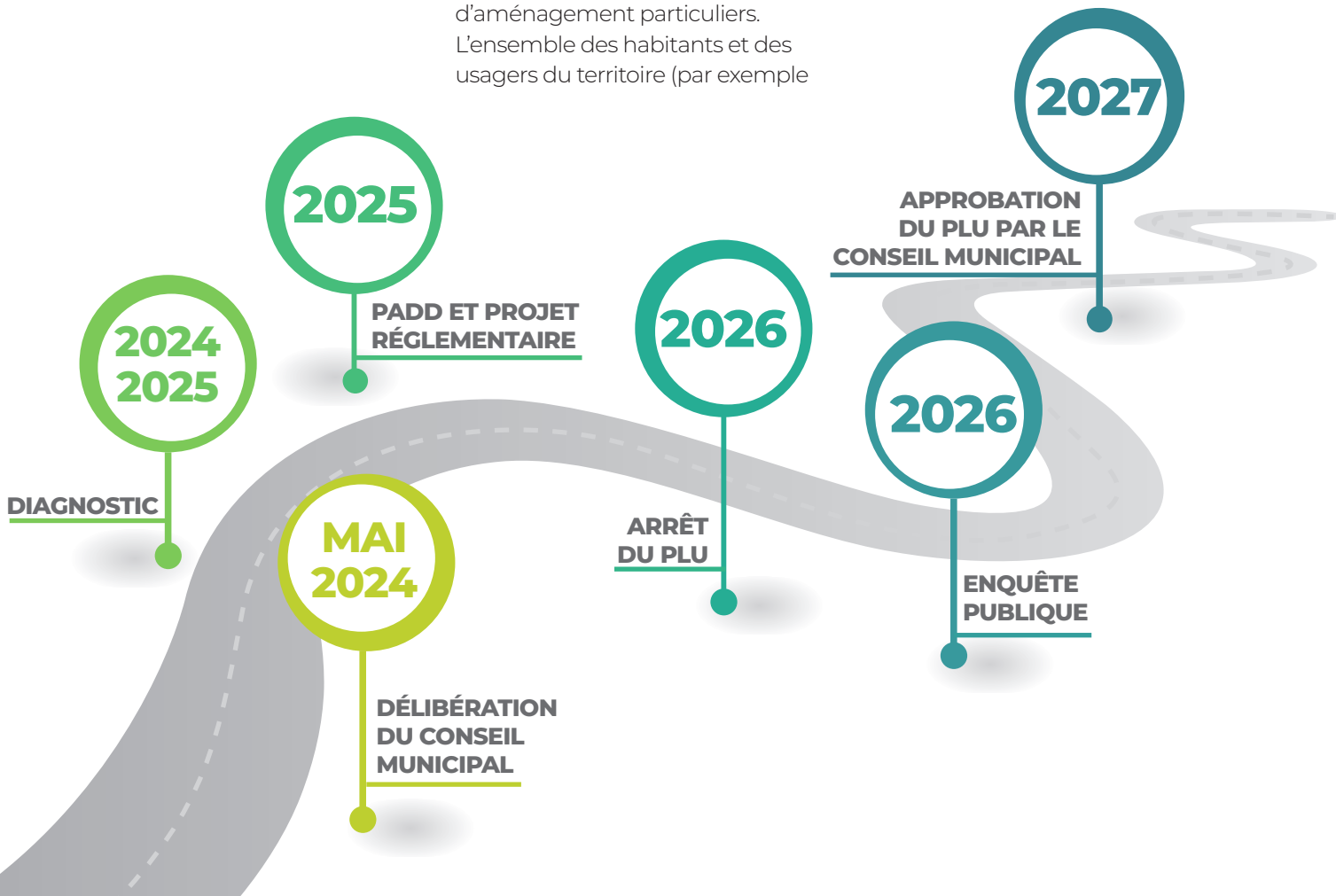
Actuellement, le plan local d'urbanisme (PLU) de Vindry-sur-Turdine est constitué des quatre PLU des anciennes communes. Ces documents sont de plus en plus difficiles à articuler avec les lois intervenues depuis. L'existence de quatre PLU ne permet pas de coordonner l'organisation du territoire en appliquant des règles communes. C'est pourquoi, par délibération du 14 mai 2024, le conseil municipal a décidé de lancer l'élaboration du premier PLU de la commune nouvelle.

Le PLU est un document légal qui définit et régle l'utilisation des sols d'une commune. Il permet de déterminer un projet global d'urbanisme à travers le plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PLU, via son règlement, détaille les règles d'utilisation du sol dans chaque zone définie et y renseigne les usages autorisés (résidentiels, commerciaux, industriels, agricoles, etc.), mais aussi les hauteurs maximales des constructions, les densités autorisées, les distances à respecter par rapport aux limites de propriété, les obligations en matière de stationnement, l'aspect extérieur (matériaux, couleurs, types de toitures, etc.). Chaque zone a son propre règlement qui s'applique aux projets de construction ou de rénovation. Pour certains secteurs, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) peuvent préciser des principes d'aménagement particuliers. L'ensemble des habitants et des usagers du territoire (par exemple

les personnes qui travaillent à Vindry-sur-Turdine sans y habiter) peuvent participer à l'élaboration du PLU. La réunion publique du 17 septembre a lancé la démarche participative.

Depuis le 18 septembre, et jusqu'au 31 janvier 2025, une carte collaborative permet à chacun de faire des observations sur la manière dont il vit le territoire (<https://pluvindry.gogocarto.fr>).

Un registre est disponible dans chaque mairie. Des réunions de concertation vont être organisées au fil de l'avancée du projet. Régulièrement, les réseaux sociaux de la commune et le site internet feront l'objet de publication. Une fois que le projet sera arrêté, une enquête publique permettra à nouveau à chacun de s'exprimer avant que le conseil municipal n'approuve le PLU.



Démarche Performancielle

ÉCLAIRAGE PUBLIC



A Vindry-sur-Turdine, la Mairie a souhaité s'investir dans la démarche performancielle du SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) : un dispositif innovant et inédit qui permet aux communes d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de leurs équipements d'éclairage public.

L'éclairage public est, selon la Commission de régulation de l'Énergie (CRE), le premier poste de consommation d'électricité d'une commune.

De nos jours, la majorité des points lumineux sont mécaniquement commandés et génèrent une luminosité constante tout au long de la nuit.

Cependant, en fonction des espaces et du temps, chaque lieu n'a pas besoin de la même intensité d'éclairage. En réalité, le réseau d'éclairage actuel entraîne un gaspillage énergétique qui est déraisonnable et hors de propos à l'heure de la crise environnementale et énergétique.

Aujourd'hui, grâce aux innovations comme la technologie LED, des solutions peuvent être proposées aux communes pour varier et moduler l'intensité lumineuse d'une lampe selon différents paramètres.

C'est dans cette perspective que le SYDER accompagne la commune de Vindry-sur-Turdine vers un éclairage **plus responsable, performant, économique et adapté** aux besoins de son territoire, à travers la **Démarche Performancielle**.

QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE ?

La démarche performancielle s'inscrit avant tout dans une logique de maîtrise d'énergie.

En effet, **basée sur la technologie LED**, elle permet de réaliser **50 à 75% d'économie d'énergie** par rapport aux ampoules dites classiques. La rénovation d'un patrimoine parfois très vieillissant permet également d'engager une démarche de remise à niveau sécuritaire et qualitative.

et autres capteurs pour varier l'intensité lumineuse selon les flux de trafic ou les besoins identifiés par la commune.

NB : les éclairages sportifs et de mise en valeur ne sont pas pris en compte dans le cadre de la démarche performancielle.

La commune a cependant réalisé de nombreux éclairages d'équipements sportifs (terrains de football de Pontcharra-sur-Turdine et de Saint-Loup, terrains de boules de Saint-Loup et de Dareizé).

En effet, les installations, rénovées dans leur globalité, évitent la mixité de technologies qui perturbe le fonctionnement global de l'installation. Par ailleurs, les progrès technologiques en matière de **faisceaux lumineux permettent d'éclairer uniquement les zones utiles** et de révéler plus fidèlement la voirie et ses abords.

Enfin, ce type d'installations permet d'**intégrer de nouvelles technologies** telles que des dispositifs de contrôle à distance, de détection de présence



- Dimensionnement au plus juste des besoins
- Diminution des nuisances lumineuses
- Installation évolutive
- Matériel fiable, robuste et performant
- Maintenance et rénovation long terme facilitée

zoom

66 %
Puissance

800 LUMINAIRES
SERONT
REPLACÉS PAR
DES ÉCLAIRAGES
À LEDS

50%
Consommation

FIN DES TRAVAUX
EN CETTE FIN
D'ANNÉE 2024

50 %
Reste à charge
(Investissement)

1

RÉDUCTION DE 66%
DE LA PUISSANCE
INSTALLÉE SUR
LE PÉRIMÈTRE
CONCERNÉ

2

800
Luminaires

3

RÉDUCTION
DE NOTRE
CONSUMMATION
TOTALE DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
DE 50%

4

2024
Fin des travaux

5

ABATTEMENT DE
50% DU SYDER
SUR LE MONTANT DE
L'INVESTISSEMENT



Michel Tachon

Ancien Président de l'Union Musicale de Pontcharra

Michel est une personnalité locale ! Né en 1950 à 30m d'où il habite actuellement, il est allé à l'école à Pontcharra et est diplômé de l'école d'horticulture d'Ecully (actuel lycée agricole) avant de créer sa propre entreprise sur Pontcharra en 1976.

Musicien et bénévole engagé, voici le portrait de Michel qui vient de quitter la présidence de l'Union Musicale de Pontcharra après 39 ans.

Comment avez-vous commencé la musique ?

En 1959, le président de l'Union musicale de Pontcharra, M. Linossier proposa des cours de solfège gratuits pour recruter des musiciens car les effectifs étaient peu nombreux. Une quarantaine d'élèves ont ainsi appris la musique cette année-là et de nombreux autres les années suivantes. En 1968, Jo Pradel et les membres du bureau ont eu l'idée de mieux structurer ces cours en créant une école de musique interne à l'Union Musicale avec René Denonfoux en professeur principal. J'étais trompettiste jusqu'à ce que j'intègre la musique régionale lors de mon service militaire. Il y avait déjà trop de trompettes, alors on m'a proposé de jouer du baryton. C'est encore mon instrument aujourd'hui !

Qu'est-ce que vous apporte la musique ?

La musique est une passion. Lorsque je suis absent à une répétition, je ressens un manque. J'apprécie particulièrement l'ambiance et le côté intergénérationnel et mixte de cette activité. Au fil des années,

nous tissons des liens forts et les membres de l'association deviennent des amis.

Vous êtes devenu président de l'Union musicale de Pontcharra en 1985, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au bureau de l'association ?

Je suis d'abord entré au bureau en tant que secrétaire puis président lorsque l'association traversait un moment difficile : il y avait en effet besoin d'un nouveau président mais également d'un chef d'orchestre : une nouvelle équipe s'est donc constituée.

Je n'ai pas hésité car j'avais envie de faire perdurer la société de musique locale.

Pour moi, le président doit bien connaître les gens qui l'entourent pour assurer une certaine stabilité et pérennité de l'association.

Durant ces 39 années, l'objectif a toujours été de maintenir le lien avec l'Union Musicale de Saint-Forgeux et d'assurer le développement de l'association avec sa partie harmonie, batterie fanfare et chorale (création en 1983). Pour cela, la création de l'école musique « La Double Croche » en 2001 a été une étape importante pour structurer l'apprentissage.

Quelles évolutions de la pratique de la musique avez-vous observées depuis toutes ces années ?

L'évolution la plus marquante est au niveau de la batterie fanfare. Les morceaux de bandas ont remplacé les défilés militaires et la marche au pas.

L'Union Musicale fait partie du Groupement des 3 Vallées et toutes les sociétés de musique ont évolué dans ce sens : évolution au niveau musical et au niveau des tenues où les chapeaux ont

remplacé les casquettes et les polos les vestes à épaulettes. Nous avons ressenti ces évolutions dans les événements marquants de notre association : le centenaire de l'association en 1988 et le Festival des 3 Vallées en 1996 et 2009.

La qualité de l'enseignement est aussi meilleure grâce à l'école de musique où les enseignants sont des professionnels, contrairement à mes premières années en 1959.

La Maison de la Musique, qu'est-ce que ça représente pour l'association/pour vous en tant qu'ancien président ?

J'avais inauguré l'ancienne salle en tant que Président en 1985, nous étions très contents à l'époque. Aujourd'hui cette ancienne salle n'était plus du tout adaptée à cause de son accessibilité, sa taille et son isolation phonique. Le nombre de salles pour les cours de l'école de musique ne correspondait plus du tout au besoin. Nous sommes très heureux de cette nouvelle salle qui est très performante. Je ne peux que souhaiter que cela dure le plus longtemps possible.

Quels conseils donneriez-vous à tous ceux qui hésitent à s'engager dans une association ?

Le bénévolat est quelque chose de très enrichissant : rencontrer de nouvelles personnes, faire vivre le village, créer un lien social intergénérationnel, trouver sa passion. Cela maintient aussi intellectuellement lorsque l'on prend sa retraite par exemple. Il faut choisir de s'investir dans quelque chose que l'on apprécie particulièrement. Dans la musique, j'aime l'idée de construire un projet de groupe, d'ensemble, ce n'est pas une activité individuelle. Il y a du partage en interne entre musiciens et chefs et en externe avec le public.



Vous avez aussi été engagé en tant qu'élu. Que reprenez-vous de ces mandats d'élus ?

J'ai été élu durant 25 ans, de 1983 à 2008. J'ai été conseiller municipal puis adjoint. J'ai trouvé cela très intéressant. Cela m'a permis de connaître le fonctionnement d'une commune, de voir les choses différemment, de rencontrer d'autres communes au sein des intercommunalités. Cela demande de dédier beaucoup de temps, en cela c'est très proche du bénévolat. J'ai appris plein de choses différentes de ce que j'ai pu voir dans mon travail ou dans mes loisirs.

Pourquoi avez-vous laissé votre place de Président ?

Je pense qu'il faut savoir laisser sa place. Pour moi l'année 2024 était le bon moment : nouveau chef, nouveau bâtiment, changement de présidence à l'école de musique, tous les éléments étaient réunis. La nouvelle équipe est bien en place et va pouvoir à son tour œuvrer pour l'Union Musicale.

Après 39 ans de présidence, Michel est désormais président d'honneur de l'Union Musicale de Pontcharra, et bien évidemment toujours musicien (baryton !) et membre très actif.

Nouveau sur Vindry

Mickael GUYOT

PRATICIEN EN ÉNERGIES NATURELLES

Magnétiseur

☎ 06 84 79 33 42

✉ guyot.mickael17@sfr.fr

🌐 www.crenolibre.fr/prendre-rdv/83591_guyot-mickael

📍 12 rue Pierre Morel 69490 Vindry-sur-Turdine

Changement d'adresse

Doctolib



Valentin CHARRE

OSTEOPATHE

Prise en charge de nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes, sportifs.

☎ 06 69 21 21 35

📍 12 rue Pierre Morel 69490 Vindry-sur-Turdine

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 19h30.



LA COR À VOTRE SERVICE

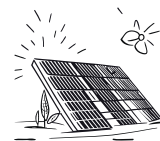
Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

LA COMMUNAUTÉ DE L'OUEST RHODANIEN

regroupe, depuis 2014, 31 communes dont Vindry-sur-Turdine. Elle dispose de nombreuses compétences au service de son territoire, présentes dans votre quotidien : économie, gestion des déchets, politique culturelle et touristique, rénovation de l'habitat...

Retrouvez toute l'information utile, les aides, les évènements, sur

ouestrhodanien.fr.



CADASTRE SOLAIRE

DE LA COR

PHOTOVOLTAÏQUE
OU SOLAIRE THERMIQUE :
FAÏTES UNE SIMULATION
gratuite

En quelques clics,
déterminez l'intérêt d'une
installation sur votre
toiture, pour produire de
l'électricité ou de l'eau
chaude sanitaire.



GESTION DES DÉCHETS

LES CONSIGNES CLEFS À NE PAS OUBLIER

- ▶ **100 %** des emballages se trient dans les bacs jaunes.
- ▶ Le **plastique** n'est pas forcément un emballage : jouets ou autres petits objets ne doivent donc pas être déposés dans les **bacs jaunes**, réservés **exclusivement aux emballages**.
- ▶ Les **emballages, on les jette vides et en vrac** : s'ils sont déposés dans un sac noir, le site de traitement les considérera comme des refus de tri.
- ▶ Ces **erreurs de tri coûtent cher**, à la collectivité (et donc à l'utilisateur) et à l'environnement.
460 TONNES de déchets ont fait l'objet d'un **refus de tri** en 2023, pour un coût de près de **80 000 €**.
- ▶ Les **cartons bruns** sont à jeter en déchèterie. Déposés avec

les emballages, ils encombrant les camions de collecte et peuvent même créer des problèmes techniques. Leur dépôt en déchèterie est également gratuit pour les professionnels.

- ▶ Même usés ou en mauvais état, **les déchets textiles** sont à déposer dans les **colonnes de récupération dédiées**, et non dans les ordures ménagères : encore moins dans les bacs jaunes.
- ▶ **À partir du 2 janvier 2025**, vous ne pourrez plus accéder en déchèterie sans être inscrit.
Rendez-vous sur ouestrhodanien.fr.
- ▶ Une fois inscrit, vous bénéficierez de **36 CRÉDITS GRATUITS** par an en déchèterie. Ces 36 crédits sont à utiliser comme vous le voulez, **sans limitation quotidienne ou mensuelle**.

Déviation de la RN7

1000 bornes

Le nom du jeu des 1000 bornes a été donné par la longueur de la RN7

RN 7

Nationale 7 est une attraction du Parc Astérix : des tacots dans la campagne

759 m

Le col du Pin Bouchain est le point culminant des 1000 km de la RN7

Route Royale

Avant 1835, la route Royale reliait Paris à Lyon et était déjà la route la plus fréquentée du royaume

Retournons au XX^e siècle, ce n'est pas si loin. Pontcharra est traversé en coeur de village par l'axe routier nord-sud devenu mythique, LA ROUTE NATIONALE 7.

A peine passé le sourire doux et nostalgique qu'amène la chanson de Trenet, et déjà les vrais souvenirs reviennent, le bruit des klaxons, des moteurs des camions jour et nuit, les murs noircis par la pollution, la peur de l'accident à l'heure de la sortie d'école, et surtout les embouteillages. Aux heures de pointe, la file de véhicules ralentis pouvait commencer à la station du Grillet dans le sens Lyon-Roanne et à la station du Mortier dans le sens inverse. Pontcharra, comme toutes les communes traversées par la route des vacances, connaissait des pics de circulation au cours des longs week-ends du mois de mai et surtout pour le super 1er samedi du mois d'août !

De Paris à Menton, nombre de villes et villages ont dévié le tracé RN7 de leur centre, et Pontcharra n'a pas fait exception en la matière. Dès la fin de la 2^e guerre, des projets voient le jour, l'un d'eux passant même juste derrière l'église, à l'emplacement des Maisons Neuves.

Il faudra attendre 1995 pour rouler sur la déviation, enfin réalisée. Comme tous les changements annoncés, le projet de déviation a eu ses détracteurs, « le village allait mourir, économiquement il ne s'en remettrait pas... ».

Mais quel bonheur de voir la transformation que la déviation a permis pour Pontcharra. D'abord, les plus impactés, les habitants du bourg ont bénéficié d'aides à la rénovation des façades et des couleurs ont réapparu sur les maisons, ils ont pu rouvrir leurs fenêtres sans craindre le vacarme et la pollution, ils ont découvert qu'il était possible de ranger rapidement sa voiture au garage ou d'en sortir facilement alors qu'ils avaient l'habitude d'attendre patiemment qu'un vide de véhicules leur permette la manœuvre.

L'ensemble de la population a vite apprécié le temps gagné pour la traversée du village en voiture ainsi que le confort, le plaisir et le gain de sécurité en tant que piéton.

En réponse aux craintes des opposants au projet de la déviation, le centre de Pontcharra s'est au contraire éveillé à une nouvelle vie sociale et économique.



RN7 au calme, rue Jean Moulin

RN 7

Nationale 7 est un film réalisé par J.Pierre Sinapi, en 2000, avec Olivier Gourmet

D31

Un décret de 2005 a cédé 60% de la route RN7 aux Départements et Communes

RN 7

Des musées sont consacrés à la RN7, à Montélimar (26), Piolenc (84), Mornant sur Vernisson (45)

RN 7

Les nostalgiques de la RN7 recréent chaque année l'embouteillage du 1^{er} août, à Lapalisse (03)

Il faut la prendre, qu'on aille à Rome, à Sète, que l'on soit 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, c'est une route qui fait recette...



Plaque RN 7 rue Michelet

Éveil Potentiels

Participez au piégeage : lutte contre la prolifération des nids de frelons asiatiques.

Un projet piloté par Éveil Potentiels et la commune de Vindry-sur-Turdine



Le frelon asiatique

(*vespa velutina nigrithorax*) est apparu en France il y a 20 ans, probablement arrivé accidentellement dans une cargaison

provenant d'Asie au port de Bordeaux.

C'est une espèce invasive hautement nuisible par ses prédatons des insectes pollinisateurs (30% d'abeilles, 70% abeilles solitaires, papillons, guêpes, diptères, ...). Il a colonisé notre pays et de nombreux pays d'Europe.

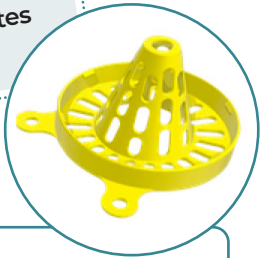
Une grande campagne de **piégeage des fondatrices** sur les quatre villages (Pontcharra-sur-Turdine, Saint-Loup, Les Olmes et Dareizé) qui composent la commune de Vindry-sur-Turdine est prévue pour le **printemps 2025**.

Les pièges «couvercles» (1000 au total) seront distribués gratuitement pour être installés dans vos jardins et sur vos balcons de mars à mai 2025.



Mobilisons-nous !

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins soit **97 000 insectes pollinisateurs épargnés.**



1. Poser les pièges vers les points d'eau, arbres fruitiers en fleurs, tas de bois, ... à une hauteur entre 50cm et 150cm
2. Supprimer les fondatrices piégées : immersion du bocal dans un récipient d'eau 5 minutes minimum, vider sur le sol et écraser la ou les fondatrices. **Ne jamais être en contact direct**
3. Fin mai, nettoyer le couvercle et le ranger à l'abri de la lumière.

Demandez dès à présent votre piège sur le site internet de la commune, la distribution se fera le 15 février 2025.

Nous souhaitons en faire un outil pédagogique !!

Les enfants de CM2, sur le volontariat, seront sollicités afin de faire remonter les résultats des piégeages fin mai 2025.

Nous espérons une large implication citoyenne.

Ensemble, protégeons-nous, protégeons nos abeilles et préservons la richesse de notre environnement !!

VIA EXPRESS

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la commune a voté une participation à la COR pour la destruction des nids.



RN7 La Croisette, Relais de la Poste aux Chevaux, puis restau routier des années 60.

On a alors pu envisager un marché hebdomadaire sur la place de la Mairie, devenu depuis un lieu privilégié de rencontres, une tradition du vendredi après-midi. Des commerces nouveaux se sont installés, les clients des cafés ont aimé consommer en terrasse, les associations se relaient pour assurer dans le village des manifestations, des ventes, autant de prétextes à la vie sociale, autant d'accélérateurs au vivre ensemble.

Que dire des défilés et fêtes ? La fête des classes voit chaque année des centaines de participants se retrouver dans le centre du village depuis le défilé jusqu'au soir.

Le festival de musique des 3 vallées a pu avoir lieu en 2009 et se renouvellera dans les prochaines années grâce à la déviation. Pontcharra est maintenant capable d'accueillir des milliers de visiteurs sur un événement, et de préparer des festivités comme vivre des moments du quotidien entre habitants, sereinement, agréablement.

Vive la déviation qui soufflera en 2025 ses 30 bougies !

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a repris ses activités

Pour sa quatrième rentrée et comme chaque année, le Conseil Municipal des Enfants de Vindry-sur-Turdine a été renouvelé de moitié suite à l'élection des nouveaux représentants de chaque village au mois de juin dernier.

Au total, ce sont 10 élus représentant les 5 écoles primaires de la commune qui sont élus pour 2 ans par leurs camarades. Au cours de l'année 2024, le Conseil Municipal des Enfants a accueilli une nouvelle animatrice, Geneviève SUAREZ, également employée municipale en tant que AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) à l'école Les Marais.

Les activités et les projets du CME se font sur le temps extra-scolaire selon un calendrier établi avec les jeunes élus en fonction de leurs projets et leurs priorités. Parmi les premiers projets approuvés en ce début d'année, les élus du CME ont décidé de renouveler deux opérations :

- **Une opération ramassage des déchets sur la voie publique « Nettoyons la nature » le samedi 15 mars 2025** en collaboration avec la commission « Citoyenneté, solidarité, tourisme » et des bénévoles qui étaient nombreux lors des deux dernières éditions.
- **L'organisation d'un forum des métiers le samedi 5 avril 2025** avec la participation de professionnels de différents univers qui viennent présenter des professions diverses au jeune public.

D'autres projets seront prochainement définis et répartis tout au long de l'année avec un maximum d'interactions entre les villages et les populations de tous âges. Nos jeunes élus s'intéressent à des sujets variés comme la protection de l'environnement, le sport, la solidarité et le bien-être des populations.

De gauche à droite sur la photo

Fantine DUBOST MARTIN (école Alice Salanon)

Lola CHAPUIS (école Sainte Anne)

Chislain PONCET (école Les Marais)

Arthur PERRIN (école Anne Sylvestre)

Liam ZIVIELLO
(école Alice Salanon)

Chloé BURNICHON
(école Anne Sylvestre)

Arwen LANCIE
(école Sainte Anne)

Marion COQUARD
(école SAINTE EVA)

Nila FLOHR
(école Les Marais)

Nina MEZAACHE
(école SAINTE EVA)

Le Conseil Municipal des enfants participe également aux temps forts sur la commune ; prochainement les cérémonies commémoratives du 11 Novembre ou encore le repas avec les personnes âgées dans les différents villages, journée de partage intergénérationnel qui marque la fin de l'année dans la joie et la bonne humeur, un moment toujours très attendu par tous.

Zoom sur le rôle de l'animatrice

L'animatrice du Conseil Municipal des Enfants est une employée municipale qui assure cette fonction en complément de son poste au sein de la communauté éducative de la commune. En étroite collaboration avec l'adjointe en charge de la citoyenneté, mais aussi des différents élus ou responsables de services qui peuvent être en lien avec le CME, l'animatrice est garante du bon déroulement des réunions bimensuelles pour atteindre les objectifs de l'année ou de plusieurs années.

L'animatrice leur fait découvrir le fonctionnement de l'institution locale, les accompagne à devenir des citoyens actifs de leur commune et mobilise leurs compétences autour de projets d'équipe.

Une grande part est accordée à la prise d'initiatives pour les rendre le plus autonomes possible dans la concrétisation de leurs idées.



**Horaires d'ouverture
de la mairie de
Vindry-sur-Turdine
et des mairies annexes :**

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 - 12h00 Pontcharra-sur-Turdine	13h00 - 17h00 Saint-Loup
Mardi	8h00 - 12h00 Pontcharra-sur-Turdine	13h00 - 17h00 Les Olmes
Mercredi	8h00 - 12h00 Pontcharra-sur-Turdine	
Jeudi	8h00 - 12h00 Pontcharra-sur-Turdine	13h30 - 17h00 Dareizé
Vendredi	8h00 - 12h00 Pontcharra-sur-Turdine	

Peut mieux faire...

Une nuisance sonore est un trouble constitué par des bruits qui, au-delà d'un certain seuil, constituent un évènement anormal.

Il y a 3 catégories de bruit :

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité
- Les bruits provenant des activités (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisirs, organisées de façon habituelle)
- Les bruits provenant des chantiers

Rappel des horaires pour la réalisation de travaux (Arrêté préfectoral 2015-2721 du 27 juillet 2015 (article 13)) :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND !!

VENDREDI 6/12

SKETCHES, PARODIES DÉCAPANTES

Les Mirabelles Kitchen



-12 ans : 3€
Adulte : 7€

LES OLMES 20h30
Salle Thimonier

Réservation : mairie@vindrysururdine.fr
vente sur place des billets restants.

SAMEDI 25/01

JEUNE PUBLIC

Un Océan d'amour



Théâtre visuel et univers de papier

PONTCHARRA SUR TURDINE
Salle de la Turdine **15h-18h**

Réservation : www.ouestrhodanien.fr/reservation-spectacles
vente sur place des billets restants.



Calendrier

- à Dareizé
- à Les Olmes
- à Pontcharra-sur-Turdine
- à Saint-Loup
- 🏠 saison culturelle

Décembre

- 🏠 ● 6 Les Mirabelles Kitchen / Salle Jean Thimonier
- 7 Repas des Seniors / Salle de la Commanderie
- 8 Marché de Noël / Esplanade
- 8 Vente de sapins / Saint-Loup
- 13 Arbre de Noël École des Marais / Salle Jean Thimonier
- 14 Goûter des Seniors / Salle Jean Thimonier
- 14 Repas des Seniors / Salle Meggiolaro
- 14 Repas des Seniors / Salle Meggiolaro
- 14 Arbre de Noël des pompiers / Salle de la Commanderie
- 15 Arbre de Noël École Sainte Anne / Salle de la Commanderie
- 15 Arbre de Noël École Sainte Eva / Salle Jean Thimonier
- 🏠 ● 20-23 et 26 Jeux gonflables / Salle de la Commanderie
- 21 Vente d'huîtres Classe en 1 / Place Jean XXIII

Janvier

- 5 Voeux du Maire / Salle de la Commanderie
- 11 Repas de la Sainte Cécile / Salle de la Turdine
- 18 Sainte Barbe / Salle de la Commanderie
- 23 Thé dansant CCAS / Salle de la Commanderie
- 24 Soirée solidaire Comité des fêtes / Salle Meggiolaro
- 🏠 ● 25 Un Océan d'amour / Salle de la Turdine
- 25 Loto APEL Sainte Anne / Salle de la Commanderie

Février

- 1 Loto La Double-croche / Salle de la Commanderie
- 8-9 Théâtre Classes en 9 / Salle Thimonier
- 15 Vente de boudins de la chasse / Esplanade
- 15 Première pédalée Cyclo / Salle de la Turdine
- 16 Vente de bugnes Classes en 5 / Ecole
- 16 Thé dansant Comité des fêtes / Salle Jean Thimonier

Mars

- 1 Vente de boudins de la chasse / Place Jean XXIII
- 1 Couscous Aide et Fraternité / Salle de la Commanderie
- 9 Fête des classes / Salle du Mille Club
- 14 Carnaval Sainte Eva / Salle Thimonier
- 15 Soirée dansante EDSL / Salle Meggiolaro
- 15 Loto du basket / Salle de la Commanderie
- 16 Repas chasseurs / propriétaires / Salle des fêtes
- 21 Fête du printemps / Salle Meggiolaro
- 22 Concours de Tarot / Salle de la Turdine
- 29 Loto du FCPSL / Salle de la Commanderie

Avril

- 5 Soirée dansante ASDO / Salle de la Commanderie
- 5 et 6 Théâtre La Double Croche / salle Meggiolaro
- 6 Brocante Comité des fêtes / Salle Thimonier
- 12 et 13 avril Concert de printemps Union Musicale / salle de la Commanderie
- 20 Fête Classes en 5 / Salle Meggiolaro

Mai

- 🏠 ● 1 Laser tag / Aire de pique-nique de la Madonne
- 8 Commémoration / Vindry-sur-Turdine
- 8 Bourse aux livres / Salle Jean Thimonier
- 18 Marche Sou des écoles / Salle de la Commanderie
- 23 et 24 Fête des classes / Salle Jean Thimonier
- 🏠 ● 23 Hélène SIDO / Salle de la Commanderie
- 30 Concours de pétanque de la chasse / Stade bouliste

Juin

- 6 Concours de boules de la chasse / Stade bouliste
- 6-8 Fête des Classes / Salle de la Commanderie
- 14 Gala Mov'Dance / Salle de la Commanderie
- 27 Kermesse Les Marais / Salle Thimonier
- 28 Kermesse Sainte Eva / Salle Thimonier
- 28 Kermesse Salanon / Ecole
- 28 Kermesse Sainte Anne / Salle de la Commanderie
- Fin juin Manège / Place Jean XXIII



CARTE Fidélité
Cagnotter des €

CARTE Cadeau
Faire plaisir



CLICK & Collect
Gagner du temps



Parce que nous savons à quel point le commerce de proximité est important pour

vous!



+ de 200
Commerçants et
Artisans Adhérents

Suivez-nous!